

[LE 16 NOVEMBRE, NOUS AVONS DEUX BONNES RAISONS DE DESCENDRE DANS LA RUE ! \[1\]](#)

10 Novembre 2017

Le 16 novembre, nous avons deux bonnes raisons de descendre la rue.

La première est bien évidemment la lutte contre la casse du code du travail, avec les ordonnances. Nous avons déjà [décrypté](#) [2] les dangers de ces ordonnances, qui viennent détruire plus d'un siècle de construction des droits des salarié.e.s, en mettant fin au principe de faveur qui prévalait entre les textes régissant les relations de travail. Autrement dit, il n'y a plus aucune garantie que les droits conquis dans nos conventions collectives, et qui améliorent les dispositions du code du travail dans l'intérêt des artistes interprètes salarié.e.s, subsistent. Alors que nombre d'artistes sont déjà en proie à la précarité, les ordonnances vont aggraver cette situation.

Bien que publiées, les ordonnances doivent être ratifiées par le parlement, faute de quoi elles deviendraient nulles et non avenues. Le vote de ratification doit avoir lieu à l'Assemblée nationale la semaine du 20 novembre. **La journée du 16 novembre doit donc démontrer aux 577 député.e.s qui composent l'hémicycle que nous rejetons massivement les ordonnances, et qu'il est de leur responsabilité de nous écouter, et de voter contre.**

La seconde raison porte le nom d' « Action publique 2022 », nom de code donné par le gouvernement à la casse du service public. L'ensemble des ministères est ainsi appelé par Edouard Philippe à « construire un plan de transformation ». Au menu de cette « transformation », sont prévus « des transferts entre différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ». Vous avez bien lu : abandons de missions.

Le ministère de la culture, au budget déjà exsangue, menacé année après année (-80 millions d'€ pour l'audiovisuel public, -1,75 millions pour les opérateurs nationaux du spectacle vivant, -4 millions pour les aides à la création des compagnies et ensembles), est concerné également par cette « transformation ». Un [article](#) [3] paru dans Le Monde nous révèle ainsi les pistes de réflexion du ministère : aides à la création plus « sélectives » pour accorder au final moins de subventions, mise en place d'un guichet unique Etat/collectivités pour l'étude des dossiers de subventions, déconnectant ainsi les expert.e.s chargés de les attribuer du terrain, attaque des opérateurs nationaux (Opéras nationaux, etc.) et des scènes labellisées, etc. Bref, il s'agit d'une attaque en règle contre la création artistique, donc par ricochet, contre les artistes. Pour plus de détails, vous pouvez lire le communiqué de la Cgt spectacle et de ses syndicats [ici](#).

Défense du droit du travail, défense du service public de la culture et de la création artistique, deux bonnes raisons de se mobiliser le jeudi 16 novembre !

Retrouvez [ici](#) [4] la liste des rassemblements partout en France.

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)

- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 18/05/2022 - 14:25): <https://sfa-cgt.fr/news/1482>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/news/1482>

[2] <https://sfa-cgt.fr/news/1453>

[3] http://www.lemonde.fr/culture/article/2017/11/10/un-soutien-plus-selectif-a-la-creation-artistique-est-a-l-etude_5213037_3246.html

[4] <https://sfa-cgt.fr/agenda/1477>